



Récupérer de l'argent prêter

Par **four**, le **27/11/2007** à **15:36**

bonjour

il y a 6mois j'ai prêter 1000 euros par chèque a un membre de ma famille pour qu'il puisse recouvrir son découvert, il ma dit verbalement qu'il me rembourserai cette argent au plus vite et je n'ai fait aucune reconnaissance de dette. je lui ai écrit au mois de juillet une lettre avec accuser lui proposant de commencez a me rembourser 100euros par mois a partir de septembre. pas de réponse de sa part je lui ai réécrit au mois de novembre toujours pa de nouvelle. ma question est : est ce que je peu saisir le greffe du tribunale de grande instante afin de récupérer cet argent ;
je vous remercie par avance